



ADLFI. Archéologie de la France - Informations
une revue Gallia
Normandie | 2017

Port-en-Bessin-Huppain – Le Mont Castel

Fouille programmée (2017)

Cyril Marcigny, Axel Beauchamp, Patrice Berton, Francis Bordas, David Giazon, Pierre Giraud, Jean-Paul Guillaumet, Guillaume Hulin, Cyril Hugot, Karine Jardel, Anthony Lefort, Patrice Meniel, Olivier Morin, Jean-Marc Palluau, Michel Reddé et Laurent Vipard



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/72908>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Cyril Marcigny, Axel Beauchamp, Patrice Berton, Francis Bordas, David Giazon, Pierre Giraud, Jean-Paul Guillaumet, Guillaume Hulin, Cyril Hugot, Karine Jardel, Anthony Lefort, Patrice Meniel, Olivier Morin, Jean-Marc Palluau, Michel Reddé et Laurent Vipard, « Port-en-Bessin-Huppain – Le Mont Castel » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 02 juin 2021, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/72908>

Ce document a été généré automatiquement le 3 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Port-en-Bessin-Huppain – Le Mont Castel

Fouille programmée (2017)

Cyril Marcigny, Axel Beauchamp, Patrice Berton, Francis Bordas, David Giazon, Pierre Giraud, Jean-Paul Guillaumet, Guillaume Hulin, Cyril Hugot, Karine Jardel, Anthony Lefort, Patrice Meniel, Olivier Morin, Jean-Marc Palluau, Michel Reddé et Laurent Vipard

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Depuis trois ans, le site du Mont Castel fait l'objet de fouilles archéologiques programmées à la fin de l'été. Cette année, c'est principalement l'occupation de la fin de l'indépendance gauloise qui a fait l'objet d'un travail de fond. Il est désormais possible de dresser dans ces grandes lignes les modalités d'occupation du site. Nous rappellerons toutefois, avant de présenter l'occupation de La Tène D2b, que le site est fortifié et occupé dès le Bronze final IIIa et fait l'objet durant le milieu du v^e s., puis le milieu du II^e s. et la deuxième moitié du I^{er} s. avant notre ère de travaux de réaménagement bien calés en stratigraphie (grâce à la présence d'un mobilier abondant et de mesures d'âges isotopiques). L'occupation de la fin du second âge du Fer est circonscrite entre deux grands axes structurants : le rempart au sud et un chemin ponctuellement rechapé par des galets marins parfaitement calibrés au nord, entre ces deux axes, et parfois au-delà de l'axe viaire, des structures se répartissent autour de vastes espaces vides que l'on qualifie pour l'instant de cours. L'ensemble, au premier abord assez anarchique, constitue un système réifié dont les orientations adoptent peu ou prou la direction des points cardinaux (avec une légère déviation vers l'est de quelques degrés).
- 2 Les constructions se partagent entre quatre grandes familles de constructions : des plans à quatre poteaux d'angles souvent disposés par paires, des bâtis plus solidement

ancrés sur 9 poteaux de type grenier, des bâtiments sur sablières basses (dont un réservé à des activités de forge au sud-ouest des décapages) et des ensembles plus complexes formant des constructions quadrangulaires dont la fonction reste à déterminer (où l'on trouve parfois des structures de chauffe).

- 3 À proximité immédiate de ces surfaces bâties, et parfois liés aux bâtiments, on retrouve de nombreux celliers ou caves de plans très variables, souvent pourvus d'un système d'embranchement, et des latrines isolées ou par paire.
- 4 Parmi ces structures, deux constructions méritent de plus amples commentaires. La première est un petit bâtiment sur six poteaux, situé au sud-est des décapages, au contact du rempart, dont les caractéristiques architecturales, en particulier les forts poteaux doublés, permettent de proposer une attribution fonctionnelle. Il pourrait s'agir d'une tour saillante sur la face interne de la fortification, le dédoublement des poteaux permettant de soutenir une plateforme à la hauteur désirée tout en conservant une deuxième longueur de poteaux pour soutenir la couverture.
- 5 La deuxième construction a été identifiée à la fin de l'année 2017 et n'a pas été fouillée intégralement à l'heure où nous écrivons ces lignes. Il s'agit d'un vaste bâtiment de 33,50 m de long pour près de 7 m de large (environ 235 m² de surface sur un étage), fondé sur 120 poteaux, distants de 1,30 à 1,50 m, et profondément ancrés dans le sol grâce à des fondations présentant les mêmes gabarits, soit des fosses de 0,60 m par 0,80 m en moyenne, pour une profondeur de l'ordre du mètre. Deux autres structures bâties semblent liées à ce grand bâtiment, dont la fonction pourrait être le stockage : un premier ensemble quadrangulaire faiblement fondé dans le sol qui pourrait être une sorte de plateforme, comportant un accès périphérique sous la forme d'une rampe, et un second situé à l'intérieur de l'espace de stockage et qui pourrait avoir eu pour vocation de soutenir une tour. Ce type de construction, ne trouve pas de parallèle strict dans la construction gauloise de la fin du 1^{er} s. avant notre ère, même si on retrouve certains éléments dans les résidences aristocratiques (architectures monumentales à Paule ou Batilly-en-Gâtinais, par exemple) ou les *oppida* (halle du Titelberg, par exemple), mais renvoie plus certainement au monde romain et aux *horrea* que l'on connaîtra sur les sites généralement plus récents en lien dans une très grande majorité de cas à des occupations militaires.
- 6 L'*horreum* du Mont Castel est disposé le long d'un axe viaire, qui est très probablement placé entre le rempart et la construction, avec des rechapements ponctuels (présence de galets, substratum écrasé). Cet axe pourrait desservir un porche d'accès sur poteaux situé à l'est de l'entrepôt.
- 7 La plupart des structures a livré un mobilier conséquent, dont certains éléments sont toujours en cours d'étude. Parmi ce matériel, la céramique est relativement abondante (NMI toutefois réduit). Elle comporte des récipients de facture locale et un matériel d'importation (céramiques type Besançon, *terra nigra*, amphores italiques et hispaniques, céramiques à engobe rouge pompéien, encriers et lampes à huile). On dénombre aussi quelques meules (meules rotatives basses de petit diamètre : « portative »), divers objets en pierre et un abondant mobilier métallique (comportant des *militaria*).

Fig. 1 – Un des celliers avec son système d'embranchement au second plan



Au fond de l'excavation, on retrouve une meule rotative portable déposée sur un encrier et quelques dalles calcaires.

Cliché : A. Lefort (Inrap).

Fig. 2 – Vue générale de l'entrepôt en cours de dégagement



Cliché : O. Morin (HagueDrone).

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt85PmfXV4X4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtFGjgeNOvS6>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtnnJbKCZzHG>

Année de l'opération : 2017

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWptWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

AUTEURS

CYRIL MARCIGNY

Inrap

AXEL BEAUCHAMP

UPEC

FRANCIS BORDAS

UMR 5608

DAVID GIAZZON

Inrap

PIERRE GIRAUD

Service départemental d'archéologie du Calvados

JEAN-PAUL GUILLAUMET

Artehis UMR 6298 Université de Bourgogne

GUILLAUME HULIN

Inrap

CYRIL HUGOT

Inrap

KARINE JARDEL

Service départemental d'archéologie du Calvados

ANTHONY LEFORT

Inrap

PATRICE MENIEL

Artehis UMR 6298 Université de Bourgogne

JEAN-MARC PALLUAU

Inrap

MICHEL REDDÉ

EHESS

LAURENT VIPARD

Inrap